

[Justice : une plateforme pour faire valoir ses droits](#) [1]

Lancé le 27 juin par l'association Droit Pluriel, le site **Justice** recense des lieux d'accès aux droits accessibles aux personnes porteuses de handicap. Une plateforme numérique qui vise à faciliter l'accès de tous au droit. Pour l'heure, le site rassemble 700 lieux, et vise les 2 000 en 2024. Le principe est simple. L'utilisateur se fait géolocaliser ou indique l'adresse de son choix pour connaître le lieu de justice à proximité. Apparaît alors une fenêtre listant les besoins en matière d'accessibilité : boucle à induction, accessibilité handicap moteur avec assistance... Il suffit alors de cocher la case correspondant à la situation du consultant, puis de cliquer sur « afficher les résultats ». Apparaît alors la liste des lieux correspondant à la recherche, sous forme de carte, avec une alternative en mode texte pour les déficients visuels.

[En savoir plus \(faire-face.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/justice-une-plateforme-pour-faire-valoir-ses-droits>

[2] <https://justice.fr/>